

Date de génération de ce justificatif : 24/11/2024

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

GLBL – Modification(s) de société

Référence : L024573

Départements de publication : Côtes d'Armor

Annonce légale publiée le 12 avril 2024 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Modification(s) de société

FIDAL

AVOCATS

FIDAL, SOCIETE D'AVOCATS – 22190 PLERIN GLBL Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 500 euros Siège social : 3, chemin de Ty Guen 22660 TREVOU-TREGUIGNEC 909 034 175 RCS SAINT-BRIEUC AVIS DE TRANSFORMATION Suivant décisions en date du 28 mars 2024, l'associé unique a décidé de transformer la société en société par actions simplifiée. Aucune modification n'est apportée à l'objet, à la dénomination sociale, au capital social, au siège social, ni à la durée de la société. Corrélativement, les autres mentions antérieurement publiées sont ainsi modifiées: Forme : Ancienne mention : société à responsabilité limitée Nouvelle mention : société par actions simplifiée Administration : Ancienne mention : Gérant : -Monsieur Geoffrey LE BINIGUER, demeurant 3, chemin Ty Guen – 22660 TREVOU TREGUIGNEC. Nouvelle mention : Président -Monsieur Geoffrey LE BINIGUER, demeurant 3, chemin Ty Guen – 22660 TREVOU TREGUIGNEC. Par ailleurs, les mentions complémentaires suivantes, qui ne s'appliquent qu'aux sociétés par actions, doivent être publiées : Admission aux assemblées et conditions d'exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix. Agrément : Les transmissions d'actions de l'associé unique s'effectuent librement. Toute autre transmission d'actions est soumise à l'agrément de la collectivité des associés.
Pour avis

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

[Consulter cette annonce en ligne](#)